


 PRST 003 | Harcèlement moral

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire du harcèlement moral.
- Définir la notion de harcèlement.
- Éviter les risques de contentieux.

Public concerné _____

- Tout personnel de la fonction RH, managers, chefs de services, membres de CHSCT.

Contenu de la formation _____

- Le cadre juridique :
 - Loi sur l'égalité salariale et l'égalité des chances.
 - Sanctions pénales, administratives et disciplinaires.
- Les situations de harcèlement moral.
- Les mesures de protection des salariés :
 - Preuves de harcèlement.
 - Signalement aux autorités hiérarchiques et judiciaires.
- Les actions à mener en cas de harcèlement :
 - Accompagnement de la personne harcelée.
 - Procédures disciplinaires et judiciaires.
- Les moyens de prévention :
 - Information, communication et médiation.
 - Identification des axes de progrès dans l'organisation.

17

Méthodes pédagogiques _____

- Apports théoriques.
- Études de cas.
- Partage d'expériences.

Intervenant(s) Juriste, consultant spécialisé. _____

Le saviez-vous ?

Un tiers des travailleurs déclare vivre des situations de tension dans leurs rapports avec leurs collègues ou leur hiérarchie.

Durée 2 jours | **Tarif net 2014** : 680 € /personne

(hors Outre-mer et centre national)